



à partir de 3299€ / pers
Base 35 personnes

Les Points Forts

- ✓ Ascension au Corcovado
- ✓ Diner dans une churrascaria
- ✓ Découverte des chutes d'Iguaçu
- ✓ Promenade en goélette dans la baie de Salvador

JOUR 1 : MARSEILLE - PARIS - SALVADOR DE BAHIA

Rendez-vous des participants et départ en autocar jusqu'à l'aéroport de Marseille-Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Voyages. Formalités d'enregistrement. Envol pour Salvador de Bahia sur vols réguliers Air France via Paris. A l'arrivée, rencontre avec votre guide et installation à l'hôtel. Diner et nuit

JOUR 2 : SALVADOR DE BAHIA

Petit déjeuner et départ pour la visite historique de Salvador, une des plus anciennes villes du Brésil, et la ville la plus africaine du continent. Visite du quartier historique de Pelourinho. Ce quartier, qui a presque entièrement été restauré en 1993, est classé Patrimoine de l'Humanité depuis 1985 par l'Unesco. Ses maisons coloniales, ses bâtiments colorés et ses églises baroques, ses petites rues pavées qui s'ouvrent sur de grandes places, ses bars et ses restaurants en font un endroit très agréable. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, poursuite de votre visite de la ville avec le port de Barra. Passage par le quartier de Victoria avec son allure du 19^{ème} siècle, découverte de ses places et églises d'art baroque ainsi que de la ville basse avec le quartier des affaires. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : SALVADOR DE BAHIA

Après le petit déjeuner, embarquez à bord d'une goélette à la découverte de la baie la plus grandiose du Brésil : la baie de Tous les Saints. Pendant votre navigation sur ses eaux sereines, vous profiterez d'un moment relaxant à travers des paysages naturels impressionnants. La baie de Tous les Saints abrite plus de 50 îles, offrant un panorama idyllique qui révèle la majestueuse ville de Salvador et le remarquable Forte do Mar. Déjeuner en cours d'excursion. Retour à Salvador et fin d'après-midi libre. Dîner au restaurant et retour à pied à l'hôtel pour le logement.

BRESIL

Circuit "saveurs brésiliennes"

Du 28 nov. au 08 décembre 2026

10 jours / 8 nuits



JOUR 4 : SALVADOR DE BAHIA - RIO DE JANEIRO

Petit déjeuner et transfert jusqu'à l'aéroport. Formalités d'enregistrement et envol pour Rio de Janeiro. A votre arrivée, accueil par votre guide local et déjeuner au restaurant. Puis, départ pour la visite du centre de Rio, époustouflante de beauté. Aucune ville au monde n'aligne une telle succession de baies, de plages superbes, un tel bouleversement de reliefs. Postée à l'entrée de l'immense baie de Guanabara, découpée par ces collines pointues où s'accrochent certaines favelas, la ville s'étire tout en longueur en un chapelet de quartiers aux tonalités changeantes. Vous passerez l'Avenue Rio Branco, la principale artère de la ville, vous observerez aussi le Théâtre Municipal, réplique de l'Opéra de Paris. Balade à pied dans le centre de Rio pour découvrir les monuments les plus importants de la ville. Installation à votre hôtel en fin de journée puis dîner dans un kiosque sur la plage et nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : RIO DE JANEIRO

Après le petit déjeuner, ascension en téléphérique jusqu'au Pain de Sucre, montagne de granite volcanique qui culmine à 390 mètres d'altitude (cette visite peut être déplacée en fonction des conditions météorologiques). De là, la vue panoramique sur la baie de Guanabara, l'une des trois plus belles baies du monde est magnifique. Vous apercevrez également les fameuses plages de Copacabana et Ipanema. Déjeuner et l'après midi, visite du jardin botanique de Rio qui compte parmi les dix plus grands jardins botaniques de la planète. Avec ses 137 hectares de verdure et ses 55 hectares d'espace public, il renferme une importante variété d'arbres et de plantes provenant du monde entier. Avec ses beaux lacs, ses nombreuses serres ainsi que sa longue galerie de palmiers impériaux, le jardin botanique apparaît comme un havre de paix et de contact avec la nature dans lequel vous prendrez plaisir à vous balader. Dîner dans une churrascaria. Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : RIO DE JANEIRO - IGUACU

Petit déjeuner et excursion exceptionnelle au sommet du Corcovado, une des sept merveilles du monde moderne. Après avoir emprunté le train à crémaillère, vous arriverez à 700 mètres de hauteur, où se dresse la statue du Christ Rédempteur, véritable symbole de la ville de Rio. Puis, visite du quartier de Santa Teresa, le plus pittoresque, que l'on appelle aussi le « Rio en pente », avec ses maisonnettes anciennes et ruelles escarpées. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, balade dans le quartier de Lapa et découverte de son célèbre escalier Selaron. L'excursion se poursuit avec les mythiques plages de Copacabana, Ipanema et Leblon. Avant le retour à votre hôtel, vous dégusterez une fameuse « caïpirinha » sur la plage. Dîner au restaurant et en fin de soirée, transfert à l'aéroport de Rio. Envol à destination d'Iguaçu. A l'arrivée, transfert à l'hôtel pour la nuit.

JOUR 7 : IGUACU

Petit déjeuner et matinée de repos. Déjeuner puis après le repas, découverte des chutes côté brésilien. Vous serez tout de suite envahis par une sensation de démesure et d'émerveillement. Des centaines de chutes étalées sur un large front s'élancent, produisant un bruit fracassant. De véritables rideaux d'eau et de vapeur entrent en contact avec les lumières du soleil pour former un arc en ciel permanent. Le fleuve Iguazu qui signifie « eau grande » en guarani, serpente autour de la frontière argentine et brésilienne et offre ainsi de multiples points de vue aux reflets changeant. Dîner et nuit.

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar aller/retour jusqu'à l'aéroport
Le transport aérien Marseille / Salvador de Bahia et Sao Paulo / Marseille via Paris sur vols réguliers Air France ou toute autre compagnie lata
Le vol intérieur Salvador de Bahia / Rio de Janeiro
Le vol intérieur Rio de Janeiro / Iguazu
Le vol intérieur Iguazu / Sao Paulo
Les taxes d'aéroports (420€ au 25/08/25)
Tous les transferts
L'hébergement en chambre double en hôtels de 1^{ère} catégorie.
Le transport en autocar de tourisme
La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 9
Les excursions et visites mentionnées au programme
Les entrées dans les sites et lieux visités
La croisière en goélette dans la baie de Tous les Saints
L'ascension en téléphérique au Pain de Sucre
La montée en train à crémaillère au Corcovado
La présence de guides locaux francophones à chaque étape
La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages
L'assistance / rapatriement
L'assurance annulation (offerte)

JOUR 8 : IGUACU

Petit déjeuner et départ pour la découverte des chutes, côté argentin, extraordinaire spectacle avec ses 275 cascades. Promenade sur les passerelles inférieures et supérieures afin d'admirer le mieux possible les nombreuses facettes de ce site naturel incroyable. On dit souvent que les Brésiliens ont la meilleure vue des chutes et que les Argentins ont les plus belles cascades...

Le point d'orgue est une avancée de quelques centaines de mètres vers la « gorge du diable », où le fleuve se déverse en cataractes dans un bassin naturel après une chute de 70 mètres. Déjeuner en cours d'excursion puis retour à votre hôtel. Dîner et nuit.

JOUR 9 : IGUACU - SAO PAULO - PARIS

Petit-déjeuner. Transfert à l'aéroport, formalités d'enregistrement et envol à destination de Sao Paulo. Correspondance pour Paris, sur vols réguliers et dîner et nuit en vol.

JOUR 10 : PARIS - MARSEILLE

Petit déjeuner à bord et à l'arrivée à Paris, correspondance pour Marseille. A l'arrivée, retour en autocar vers vos différents lieux de prise en charge.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 350 € / personne
Les dépenses personnelles
Les boissons
Les pourboires guides et chauffeurs

FORMALITÉS:

Passeport en cours de validité valable 6 mois après le retour + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et de la compagnie aérienne. La photocopie de votre passeport est obligatoire au moment de votre inscription.

Ce voyage est déconseillé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.



CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous les voyages en autocar com-portant au moins une nuit :

- 30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation
- 25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours
- 50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours
- 75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours
- 90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ
- 100 % du montant du voyage le jour du départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivants l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage. La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais fixes de 30 € par personne, d'une franchise minimum de 15 € par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend pas ». De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane ; l'obligation d'ordre professionnel ;
La guerre civile ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme tout effet de radioactivité ; Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme ;
L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours ; Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 826000 du 13/07/82. Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription de présent contrat ; Les annulations résultant d'exams périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ.

Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion, des billets maritimes ou obtention des visas par exemple.

En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.

Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv.fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).